

## Grâce à un partenariat Etat – province Sud : **l'ouverture d'un centre de consultations médicales non-programmées à Mont-Dore Sud**



**Les habitants du Mont-Dore Sud disposent désormais d'un centre de consultations non-programmées ouvert les week-ends. La mise en place de cette permanence médicale est très attendue par la population du Mont-Dore Sud déjà lourdement impactées par les exactions et le blocage de la RP1.**

**Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud a signé ce vendredi matin, l'acte d'acquisition du cabinet médical appelé « Espace Santé de la Corniche » situé au Vallon-Dore. Cette acquisition permet à la collectivité de mettre ces locaux à disposition de professionnels de santé et d'instaurer une permanence médicale le week-end.**

**Ce projet est le fruit d'un travail de coordination entre différents partenaires et l'État représenté par Grégory Lecru, le commissaire délégué de la République pour la province Sud, qui met à disposition un équipe composée d'un médecin et d'un infirmier de la Sécurité civile qui interviendra dans le cadre de ce centre de consultations non-programmées**

Il n'existait pas jusqu'à présent de permanences médicales à Mont-Dore Sud, c'est désormais chose faite. Avec la signature de l'acquisition du cabinet médical « Espace Santé de la Corniche », la province Sud avec le soutien de l'État, met en place un centre de consultations médicales non-programmées. Désormais propriétaire de ce centre médical, la province Sud peut mettre à disposition les locaux aux professionnels médicaux. Grégory Lecru, commissaire délégué de la République pour la province Sud explique : « *Ouvert le week-end, ce centre de consultations non-programmées vient*

*compléter l'offre des généralistes existante. Il s'agit de proposer à la population, la possibilité de venir consulter le week-end, quand on fait face à des situations non-prévisibles et qui ne permettent pas d'attendre lundi la réouverture du cabinet médical. »*



*Signature de l'acte d'achat de l'Espace Santé de la Corniche entre Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud et le docteur Christian Delaunay.*

### **Une offre qui vient compléter le réseau de médecins généralistes préexistant**

Plus que nécessaire, la mise en place de ce service de soins médicaux le week-end, est vitale pour les habitats du Mont-Dore Sud. En effet, l'Espace Santé de La Corniche du Dr Christian Delaunay, qui regroupe deux médecins généralistes, deux infirmiers et un kinésithérapeute n'est ouvert qu'en semaine de 8 h à 14 h. Consciente de ce problème lié au manque de médecin le week-end, Sonia Backès, la présidente de la Province a travaillé depuis plusieurs mois avec les services de l'État et de la commune du Mont-Dore à une solution : *« Jusqu'à présent les habitants du Mont-Dore Sud n'ont plus de médecin à partir samedi 14 h. Ils passent le week-end en espérant qu'il ne se passe rien de grave parce qu'il n'y a personne sur le Mont-Dore Sud ».*

La présidente de la province Sud évoque « une *perte de chance* » qui ne peut être qu'intolérable. Celle-ci est d'autant plus accentuée par une pénurie de médecins sur le territoire : *« Il y a des endroits en Nouvelle-Calédonie où si l'on est en danger, on ne peut pas être soigné. C'était le cas ici au Mont-Dore Sud. Or, on est en République Française, on ne peut pas se permettre d'avoir des citoyens qui ne sont pas en capacité d'être soignés parce qu'on ne leur offre aucune réponse médicale. Aujourd'hui, grâce à cette permanence médicale, les Mondoriens pourront être soignés quand ils sont malades y compris le week-end. »*

Cette offre de soin ne vient pas concurrencer le réseau de généralistes affirme le représentant de l'État : *« Il ne s'agit pas de faire de la concurrence aux médecins généralistes déjà en place. On vient seulement compléter l'offre de soin préexistante et essayer d'apporter une solution aux consultations non-programmées pour les habitants du Mont-Dore. »*

**→ Le centre de consultations non-programmées de l'Espace Santé de la Corniche ouvre dès ce week-end, de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.**

#### **CONTACTS PRESSE**

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

